
Programme de Formation

EPI - Incendie

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Formation destinée à toutes les personnes souhaitant devenir un acteur de la prévention incendie au sein de leur entreprise.

La maîtrise du français est fortement recommandée afin de faciliter la compréhension des apports théoriques, des consignes de sécurité et des exercices pratiques.

Le groupe est limité à 10 personnes maximum afin de garantir la qualité des échanges, des démonstrations et des mises en situation.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la sensibilisation, les stagiaires auront la capacité de :

- différencier les différents types d'extincteurs ;
- connaître les classes de feux ;
- agir en toute sécurité face à un départ de feu ;
- utiliser un extincteur.



Description

Formation de sensibilisation à la manipulation d'extincteurs, d'une durée de 1/2 journée de **3h30**.

Cette action de formation s'inscrit dans le cadre des obligations de l'employeur relatives à la prévention incendie, notamment au regard des articles **R4227-28** et **R4227-39** du code du travail. Ces dispositions rappellent que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs, et que la consigne de sécurité incendie prévoit des essais, des visites périodiques du matériel ainsi que des exercices réguliers.

Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les six mois et être consignés sur un registre. La formation contribue ainsi à développer les réflexes attendus en cas de départ de feu et à renforcer la culture de prévention incendie au sein de l'entreprise.

Le contenu pédagogique est structuré en deux grandes parties, une partie théorique et une partie pratique.

La partie théorique aborde la sécurité incendie et le cadre réglementaire applicable, avec une explication de ce que dit le code du travail. Elle traite également des différentes classes de feu, notamment les feux liés aux gaz, aux hydrocarbures, au bois et à d'autres combustibles, afin de permettre aux stagiaires d'identifier la nature d'un départ de feu et de choisir le moyen d'extinction approprié.

La formation intègre aussi un volet prévention, en particulier autour des travaux réalisés dans les ateliers, tels que les soudures, le meulage et les situations générant des risques d'ignition.



Un temps est consacré au triangle du feu, pour comprendre le mécanisme de naissance du feu, ainsi qu'aux différents types d'extincteurs et à leurs usages respectifs.

La partie pratique repose sur des exercices de simulation d'un départ de feu, notamment sur une poubelle, une friteuse et sur un individu à l'aide d'un mannequin. Ces mises en situation permettent d'expérimenter les gestes à adopter et de s'exercer à l'emploi du matériel en conditions pédagogiques sécurisées.

Les stagiaires s'entraînent à la manipulation d'extincteurs à eau et à CO2 afin d'apprendre à utiliser correctement les moyens de première intervention selon la nature du sinistre.

Avant le démarrage de la sensibilisation, le formateur organise un tour de table pour se présenter, vérifier l'adéquation du parcours à chaque stagiaire et, si nécessaire, adapter le déroulé pédagogique aux besoins du groupe.

Le formateur suit un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme et de s'assurer que tous les contenus théoriques et pratiques sont traités.

La formation est dispensée en groupe limité à **10 stagiaires maximum**, dans un cadre permettant un accompagnement individualisé et des corrections immédiates pendant les exercices.

À la fin de la journée, le formateur réalise un bilan. Un livret pédagogique de fin de formation est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.



Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.



Modalités pédagogiques

La pédagogie repose sur une alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et de mises en situation pratiques.

La partie théorique s'appuie sur un support PowerPoint projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur, complété par des exercices en groupe, des études de cas concrets et des schémas.

Des échanges d'expériences entre le formateur et les stagiaires sont encouragés afin de favoriser l'appropriation des notions de prévention incendie.

La partie pratique se déroule sous forme de démonstration commentée : le formateur montre l'intégralité des gestes et procédures, puis les stagiaires reproduisent à tour de rôle les actions demandées.

En cas de difficultés d'assimilation, le formateur réexplique les points non maîtrisés ou mobilise d'autres approches pédagogiques, telles que des schémas ou des analogies. Un bilan est réalisé en fin de journée.



Moyens et supports pédagogiques

Les supports pédagogiques mis à disposition comprennent un PowerPoint présentant le déroulement des différentes étapes du programme, projeté via vidéoprojecteur.

Des exercices en groupe, des études de cas, des schémas explicatifs ainsi que des échanges guidés avec le formateur viennent compléter les apports théoriques.

Pour la pratique, l'organisme met à disposition un extincteur à eau par personne, un extincteur à CO2 par groupe, un bac à feu écologique permettant de simuler différents types de feu, ainsi qu'un mannequin.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation repose sur plusieurs éléments de suivi et de validation des acquis.

Une validation des compétences est réalisée par le formateur au fil de la formation, à partir des mises en situation, des exercices pratiques et de l'observation des gestes réalisés par chaque stagiaire.

Les éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire sont transmis à l'issue de la formation, notamment au moyen d'une feuille de présence signée et d'une attestation de fin de formation. Chaque participant complète également une évaluation à chaud de sa satisfaction. Un livret pédagogique de fin de formation est remis à chaque stagiaire.



Informations sur l'admission

L'admission se fait sur demande auprès de l'organisme de formation.

Pour toute demande spécifique, notamment en lien avec une situation de handicap ou des difficultés particulières, il est demandé de prendre contact en amont afin d'adapter au mieux l'accueil et le déroulé de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Si l'un des apprenants est en situation de handicap ou nécessite un accueil spécifique, il est demandé de se rapprocher du conseiller en formation le plus tôt possible afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires à une adaptation adaptée de la formation.

L'organisme indique pouvoir ajuster son accueil en fonction des situations particulières signalées en amont, afin de favoriser l'accessibilité des modalités de formation et, si besoin, des modalités d'évaluation.